

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Port-Gentil/Novembre bleu: l'UFPDG sensibilise sur les cancers masculins

René AKONE DZOPE
Port-Gentil/Gabon

L'UNION des femmes du Parti démocratique gabonais (UFPDG), pour être en phase avec l'actualité du mois, a organisé dimanche dernier, dans un restaurant de la place, la campagne de sensibilisation sur les cancers masculins, dans le cadre de "Novembre bleu", consacré à la lutte contre ces pathologies meurtrières. La secrétaire communale de l'UFPDG, Albertine Mouiti Mboumba Aganga, à la base de cette initiative, a eu recours à un médecin cernant au mieux le cancer de la prostate, le plus fréquent chez les hommes. Le Dr Fabrice Ovilé, en relevant la dangerosité de la maladie propre aux hommes, a décliné les symptômes, les précautions à prendre, la prise en charge et surtout l'im-

portance de se faire dépister pour une détection précoce, susceptible de garantir la guérison.

Le cancer de la prostate, a-t-on appris, est une tumeur maligne développée à partir des cellules de la prostate, glande de l'appareil génital masculin. Mortel lorsqu'on ne s'y prend pas à temps, il constitue, indique-t-on, le premier des cancers masculins au Gabon et dans le monde. Le spécialiste a invité les candidats au dépistage à passer au Centre hospitalier régional de Ntchengue, ouvert à cet effet jusqu'au 15 décembre prochain. Le dépistage reste gratuit.

Les femmes, elles, peuvent assister aux campagnes de sensibilisation. De sorte que, selon le médecin, elles soient capables de déceler chez leurs conjoints, certains symptômes. Une opération de salubrité a précédé le déjeuner, pour joindre l'utile à l'agréable.



Quelques participants à la sensibilisation.

Photo: NGUMBI Julie

Ntoun: la SSR expliquée aux apprenants



Les jeunes sont la cible de cette campagne de sensibilisation

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

DANS le cadre du programme gouvernemental "Gabon Égalité", le ministère de l'Éducation nationale a lancé lundi dernier, dans la commune de Ntoun, la campagne de sensibilisation des adolescents et des jeunes en milieu scolaire relative à la santé sexuelle et reproductive (SSR).

Introduit dans les programmes d'enseignement depuis l'année dernière, ce nouveau module d'enseignement vise à réduire, en milieu scolaire, les grossesses précoces et les maladies sexuellement transmissibles (MST). Axé sur le thème: "Pour une jeunesse responsable et épanouie", cette caravane, qui prend fin demain, entend remplir son objectif d'édifier près de 12 000 apprenants dans les différents

établissements scolaires du Gabon.

En charge des questions de la SSR dans le cadre du programme "Gabon Égalité", Marie-Laure Eliwa, a souligné ceci: "Nos élèves doivent avoir l'information qu'il leur faut pour vivre une sexualité responsable. L'objectif est d'échanger avec eux sur ce qu'ils connaissent. Avant l'adolescence, ces enfants sont confrontés à de multiples informations parfois contradictoires qu'ils reçoivent de leurs parents et/ou amis au quartier, à travers les réseaux sociaux ou dans les journaux. Il était question de recadrer ces informations par rapport aux contextes social et culturel, pour que ces enfants aient une information scientifique et culturelle fiable", a-t-elle expliqué.

Notons qu'à ce jour, 95 établissements scolaires à Libreville, et 10 à Port-Gentil ont déjà été visités dans le cadre de cette sensibilisation à la SSR.

Port-Gentil: la présidente du tribunal pour enfants sillonne des boîtes de nuit

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LA présidente du tribunal pour enfants de Port-Gentil, Greta Clarielle Marat-Abyla Tchandi, accompagnée du greffier Gaël Kouéré, et du travailleur social Rodrigue Mabika, vient de visiter quelques boîtes de nuit de la cité de l'or noir. But de la mission: s'assurer que leurs tenanciers respectent la consigne de l'affichage interdisant l'entrée dans leurs commerces des moins de 16 ans non accompagnés de leurs parents, ainsi que l'interdiction de la vente et de la consommation des boissons alcoolisées aux moins de 18 ans. Certains établissements visités, a-t-on constaté, se sont conformés en mettant des affiches y relatives à l'entrée et à l'intérieur. Les récalcitrants ont reçu des convocations. Conformément à l'article 289 de la loi organique numéro 003/2 018 du 8 février 2019 portant Code de l'enfant en République Gabonaise qui dit ceci: "Quiconque



Vue d'une affiche.

aura offert ou servi à un enfant toute boisson alcoolisée ou tout produit assimilé, sera puni d'un emprisonnement de 3 mois à 1 an et d'une amende de 250 000 à 500 000 F CFA ou l'une de ces deux peines seulement".

Deux semaines avant la descente sur le terrain, le tribunal avait mené des actions pédagogiques visant à sensibiliser les concernés sur la loi. Non sans leur recommander de vérifier les âges des enfants à l'entrée et de poser les affichages et panneaux. Une action qui s'inscrit sur la droite ligne du concept "Ville amie des enfants", statut attribué par l'Unicef à la ville de Port-Gentil.

Photo: Jean Paulin Allogo